

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire =
Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 13 (1963)

Heft: 1

Buchbesprechung: Le crédit lyonnais de 1863 à 1882. Les années de formation d'une
banque de dépôt [Jean Bouvier]

Autor: Aguet, Jean-Pierre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la situation commerciale et industrielle était en somme bonne, quoi qu'on eût dit, malgré la crise des années 1570: renouveau du commerce des épices, abondante production de lainages, verrerie, savon, etc... Le déclin apparaît cependant dans le tonnage et l'équipement de la flotte vénitienne. Mais une crise violente se produit au début du XVII^e (elle est sensible, notons-le en passant, dans le secteur politique): victime des rivaux anglais et hollandais, Venise est plus atteinte qu'eux par la chute de la monnaie turque (qui profite aux Français, preuve que les plaintes fréquentes concernant l'envoi de numéraire français au Levant ne résistent pas à l'examen!); les pages consacrées à ce mécanisme monétaire sont dignes de la plus grande attention. Au même moment, la guerre de Trente Ans ferme aux Vénitiens le précieux marché allemand. Seules les productions de verre et de savon restent actives. Et, ce qui surprendra peut-être, le commerce avec l'Occident remplace en partie le traditionnel commerce du Levant. Au total, le déclin est moins rapide et moins linéaire qu'on ne le croyait, avec même une reprise après 1640. Et nous débouchons sur les problèmes, décidément fondamentaux, de l'exploitation de la Terra Ferma et des investissements vénitiens, tant dans la production agricole que dans la grande finance et dans les opérations de change (encore une perspective nouvelle entrevue grâce à ce livre vraiment révélateur).

Pourquoi M. Sella a-t-il jugé bon de traduire certaines de ses citations? Nous avouons ne pas le comprendre. Peut-être pourrait-on le chicaner aussi sur le choix de son plan, qui amène certaines redites. Mais ce sont là des broutilles. Car cette étude de première qualité, complétée par un appendice fournissant des renseignements utiles sur les unités vénitiennes de mesure, sur les trafics, sur les productions, sur les tonnages, etc... apporte une contribution hautement documentée à l'histoire de Venise au XVII^e siècle.

Lausanne

Rémy Pithon

JEAN BOUVIER, *Le crédit lyonnais de 1863 à 1882. Les années de formation d'une banque de dépôt*. Paris, S.E.V.P.E.N., 1961, gr. in-8°, 936 p. en 2 vol., planches, cartes, graphiques, tableaux («Affaires et gens d'affaires», t. 23).

Un an après la publication de la thèse secondaire de M. Jean Bouvier, dont nous avons dit, dans une recension antérieure, tout l'intérêt¹, voici l'édition de sa thèse principale, imposant monument de plus de neuf cents pages, bourré de tableaux et d'autres éléments statistiques soutenus par un texte dense; édition paraissant dans une collection aux nombreux

¹ J. BOUVIER, *Le krach de l'Union générale (1878—1885)*. Paris, P. U. F., 1960, in-8°, 308 p.; von R. S. H., 1960, p. 603—606.

titres valables, mais illustrée jusqu'alors surtout par des études portant sur les structures économiques d'Ancien Régime.

Dresser recension d'un tel ouvrage n'est pas chose aisée. Notons d'abord la chance insigne qu'a eue M. Bouvier de disposer des archives d'une entreprise qui fut privée, et qui ont été conservées jusqu'à nos jours dans un état permettant des recherches approfondies; et surtout de recevoir l'autorisation — souvent difficile à obtenir de la part de responsables trop attachés à la sacro-sainte loi du «secret des affaires» — d'exploiter un donné aussi exceptionnel. A la lecture des rubriques d'archives privées d'une bibliographie imposante, on mesure mal, sans doute, ce que représentent au point de vue quantitatif ces archives du Crédit Lyonnais, utilisées sur une période de dix-neuf années, alors qu'à suivre le texte de M. Bouvier, on peut, vu les citations nombreuses, en apprécier les qualités diverses, comme le travail de critique approfondi du témoignage qu'en a nécessité l'exploitation. Car, pour l'auteur, le travail présentait de particulières difficultés de méthode, qui visait à raconter l'histoire d'une entreprise, dans ses années de formation, telles que les vécurent ses artisans, qui n'eurent souvent que peu de recul par rapport à leur travail, pris qu'ils furent par des problèmes quotidiens, dont ils eurent à juger, en fonction d'éléments souvent incomplets d'information. Et l'on saisit combien M. Bouvier a dû, a voulu, insister sur cette distinction essentielle entre son point de vue d'historien et celui des maîtres du Crédit Lyonnais, qu'il restitue, en le replaçant sans cesse dans son contexte et surtout en l'expliquant de façon précise, à chaque fois qu'il fut possible.

Historien, M. Bouvier l'a constamment été dans son souci de donner tout d'abord une idée de l'évolution du Crédit Lyonnais de 1863, année de sa fondation, à 1882, année du krach de l'Union générale, et qui marque un tournant dans l'évolution de la banque de dépôts: le Crédit Lyonnais naquit de préoccupations précises d'hommes appartenant de près — comme Arlès-Dufour — ou de loin — comme Henri Germain — au milieu économique de la place de Lyon. Les années 1860 avaient fait apparaître en France la nécessité d'entreprises financières d'un type nouveau, aux structures plus souples, destinées à favoriser l'expansion industrielle régionale, sinon nationale: la banque créée à Lyon en 1863 n'en est qu'un exemple. On saisit aussi les problèmes qui naquirent dès 1865, année où se constitua la succursale de Paris, donnant à l'entreprise sa direction bicéphale; qui naquirent aussi de l'organisation de succursales régionales, dépendant soit de Lyon, soit de Paris, puis de la création d'agences en pays étrangers. Extension du «système régional», installation sur des places européennes ou d'outre-mer, concrétisent les objectifs des administrateurs d'une banque qui, d'une part, s'attachait à drainer l'argent de la façon la plus souple, techniquement parlant, la plus sûre, financièrement parlant; d'autre part, à redistribuer l'argent ainsi mis à la disposition de l'entreprise, de façon aussi rentable et en évitant, au fur et à mesure que les années passaient et

que les expériences, souvent défavorables, s'accumulaient, les placements immobilisant l'argent sur une trop longue durée pour préférer l'emploi à court ou à moyen terme, ce qui explique que le Crédit Lyonnais, né pour satisfaire à l'origine les besoins d'investissements de l'industrie, se soit progressivement dégagé d'une telle orientation au profit d'emplois financiers, souvent spéculatifs, notamment dans les fonds d'Etat étrangers. On voit apparaître tout le mécanisme de l'enquête financière qui, à mesure que se développa l'entreprise, donna à la succursale parisienne qui dirigeait les études financières une place prédominante, et s'orienta vers l'analyse des possibilités offertes du côté du négoce plutôt que du côté de l'industrie, montrant en outre la préoccupation de centraliser qui fut celle du maître de la banque, H. Germain.

La personnalité de ce dernier domine tout l'ouvrage: M. Bouvier s'est attaché à faire de lui un portrait précis, vivant, comme d'ailleurs de ses principaux collaborateurs. On y saisit l'aspect humain de la constitution du Crédit Lyonnais placé «au point de rencontre des destinées d'un groupe d'hommes d'affaires et des conjonctures économiques et financières»: volonté de puissance, révèle l'analyse psychologique conduite par M. Bouvier, mais aussi attachement à une idéologie économique «parce qu'elle est justification de leur pratique», souci constant de préserver le secret des affaires qui conduit à admettre qu'une entreprise qui, en principe, démocratise le crédit, soit dirigée par une oligarchie. Il y a là une analyse de mentalités collectives, très neuve, sans parti-pris polémique, qui devrait être approfondie à l'échelle de la classe capitaliste dans son ensemble.

Le mécanisme de cette oligarchie, non seulement économique, mais aussi humain, dans la reconstitution qu'en a donnée M. Bouvier, apparaît notamment dans l'élaboration de la politique interne de la banque. Il y eut entre administrateurs et actionnaires, une succession de conflits qui touchèrent avant tout à la question des dividendes et de la répartition des bénéfices: sur ce point, la politique d'H. Germain fut constante, se traduisant en «dividendes étriqués», en réserves importantes, voire à un moment précis en fonds spéciaux du conseil d'administration, enfin en aménagements d'augmentations successives du capital de l'entreprise, toutes opérations dominées par un souci de prudence, par une volonté d'établir et de maintenir la banque dans une position solide face aux risques majeurs — peut-être fit-il voir dans cette disposition d'esprit si manifeste, si constante, le souvenir que le Crédit Lyonnais était né en conjoncture de crise, né pour affronter plus d'une expérience dans ses «années d'apprentissage». Souci aussi du gain, du meilleur gain possible, se répartissant en proportion des responsabilités engagées et des risques courus, d'où les distributions de tantièmes et de dividendes spéciaux aux administrateurs, réalisant «un double mouvement de coagulation de sommes énormes: dans les coffres de la société par les diverses réserves et dans ceux des administrateurs par les divers procédés» signalés, ceci sans que les actionnaires soient tenus au

courant, les bilans présentés lors des assemblées statutaires étant soigneusement « travaillés » à cette fin. On saisit, dès lors, le malaise, qui donna corps à des campagnes de presse diverses qui prouvèrent que le Crédit Lyonnais, qui n'eut pas dans ces années la cote haute en bourse, n'était guère populaire dans le grand public, malaise dont H. Germain et son équipe furent conscients, mais dont ils paraissent avoir admis l'existence comme l'une des contingences nécessaires à l'établissement d'une banque solide.

Politique interne, mais aussi politique extérieure, celle des gros emplois, qui fait apparaître cette réalité des structures capitalistes françaises de ce temps : l'épargne existe, que draine la banque de dépôts, mais elle ne trouve pas à s'employer sur le plan intérieur, d'où cette orientation nette, presque cette spécialisation, du Crédit Lyonnais vers des placements financiers à l'étranger — jusqu'alors opérations traditionnelles de la haute banque internationale — dès qu'on eut abandonné les placements industriels et qu'on se fut aperçu qu'une fois assurés les fonds de roulement de l'industrie et du commerce dans les opérations ordinaires de la banque, il restait des capitaux disponibles. M. Bouvier analyse lucidement ce phénomène de « surpression » qui justifie que le Crédit Lyonnais ait utilisé nombre de fonds dans des opérations, souvent fructueuses, faites avec des gouvernements étrangers, notamment en participant à des syndicats d'emprunts d'Etat. Il ne peut être question ici de retracer toute l'évolution des tentatives faites en Espagne, au Portugal, en Egypte et dans l'Empire ottoman — qui firent du Crédit Lyonnais, une entreprise à préoccupations méditerranéennes — mais l'on peut noter, d'une part, combien les expériences faites par les chefs de l'entreprise ouvrirent la voie à l'orientation du Crédit Lyonnais après 1882, d'autre part, précédèrent, plus d'une fois, l'action diplomatique, contribuant à modifier la structure des rapports internationaux, « pré-impérialistes » dans ces années de formation, dans le sens qu'« une coïncidence de fait s'établit entre diplomatie et stratégie des grands intérêts ».

Politique aussi qui dut tenir compte de conjonctures de crise, lors de la constitution de la banque, lors des années 1866—1867, lors de l'épreuve de la guerre de 1870, même lors de l'expansion de 1875 à 1881, surtout lors de la crise de 1882, politique de prudence, qui vise à assurer la stabilité de l'entreprise, à créer des mécanismes de sécurité, lui permettant d'affronter le malaise, sinon la catastrophe, ce qui fut notamment le cas lors de l'alerte de l'automne 1881 qui toucha l'agence de Marseille, véritable signe prémonitoire d'incidents économiques plus graves, et lors du krach de l'Union générale, encore qu'on ne voie pas toujours nettement dans ce dernier cas quel fut le rôle exact du Crédit Lyonnais.

Resterait encore à distinguer les apports du travail de M. Bouvier sur de nombreux aspects techniques, sur certains problèmes bancaires régionaux ou internationaux — notons, à ce propos, l'intérêt exceptionnel des pages qui analysent la préhistoire de la politique des emprunts russes, comme l'attention que méritent les passages qui touchent aux relations du Crédit

Lyonnais avec les milieux d'affaires suisses, notamment avec la haute banque genevoise, bâloise et zurichoise, en concurrence avec d'autres intérêts, dans le cadre d'affaires ferroviaires — sur certains aspects d'histoire économique, notamment la rivalité entre la haute banque privée et les banques nouvelles, principalement dans les syndicats d'emprunts étrangers. Il en ressortirait l'impression qu'on se trouve en face d'un ouvrage qui, comme certaines thèses importantes d'histoire économique, parues depuis 1945, fait avancer la connaissance des choses économiques de la France du XIX^e siècle, tout en perfectionnant nombre d'éléments de la méthodologie nécessaire à l'analyse critique des archives bancaires privées; la nécessité aussi de revenir sur certaines des conclusions de M. Bouvier qui méritent méditation et qui constituent plus d'une fois une ouverture sur une hypothèse à fouiller. En bref, un ouvrage qui fait date et qui mériterait de donner naissance à une postérité: l'exploitation des archives privées le permettra-t-elle jamais?

Lausanne

Jean-Pierre Aguet